

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents :** David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11

Représentés : Marion LACOMBE

11

Excusés :

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_10 - Objet : Vote du Taux d'Imposition - TH Résidences Secondaires

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

Vu la réforme de la taxe d'habitation,

Considérant que la Commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

De ne pas augmenter le taux d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaire qui demeure à 5,26%.

Article 2

Charge Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.



RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_10-DE



République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents :** David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC, Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE, Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11

Représentés : Marion LACOMBE

11

Excusés :

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_11 - Objet : Subventions 2023 - Associations

M. Le Maire soumet au Conseil Municipal, les demandes 2023 ; après échanges, il est proposé d'attribuer les subventions pour l'année 2023 (Article 6574) aux Associations suivantes :

- * ACCA de La Ségalassière : 800€
- * Comité des Fêtes : 2.500€
- * Coups de Pousses au Jardin : 300€
- * Festival de Boogie-Woogie de Laroquebrou : 100€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

l'attribution de ces subventions pour un montant total de 3.700€



RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2023 015-211502240-20230414-DE 2023 11-DE

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents** : David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11

Représentés : Marion LACOMBE

11

Excusés :

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_12 - Objet : Subvention 2023 - CCAS

Sur présentation de M. Le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

* d'attribuer une subvention communale au Budget CCAS d'un montant de 4.300€

qui sera imputée au compte 657362 de la Section de FONCTIONNEMENT - En Dépenses.



RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_12-DE



République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents :** David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11

Représentés : Marion LACOMBE

11

Excusés :

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_13 - Objet : Vote du compte administratif - COMMUNEla_segalassiere

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BROUSSE David

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par BROUSSE David après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		238 317.22		74 429.85		312 747.07
Opérations exercice	189 956.95	31 717.56	117 382.92	159 599.93	307 339.87	191 317.49
Total	189 956.95	270 034.78	117 382.92	234 029.78	307 339.87	504 064.56
Résultat de clôture		80 077.83		116 646.86		196 724.69
Restes à réaliser	84 500.00				84 500.00	
Total cumulé	84 500.00	80 077.83		116 646.86	84 500.00	196 724.69
Résultat définitif	4 422.17			116 646.86		112 224.69

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

RF
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/04/2023
015-211502240-20230414-DE_2023_13-DE

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.



RF
Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/04/2023
015-211502240-20230414-DE_2023_13-DE

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

11

0

0

Présents : David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC, Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE, Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Représentés : Marion LACOMBE

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

**DE_2023_14 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement -
COMMUNEla_segalassiere**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BROUSSE David

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 116 646.86

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	74 429.85
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	30 000.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	42 217.01
Résultat cumulé au 31/12/2022	116 646.86
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	116 646.86
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	4 422.17
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 24/04/2023	
015-211502240-20230414-DE_2023_14-DE	

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	112 224.69
---	------------

B.DEFICIT AU 31/12/2022

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.



RF
Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/04/2023
015-211502240-20230414-DE_2023_14-DE

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents :** David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC, Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE, Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11 **Représentés :** Marion LACOMBE

11 **Excusés :**

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_15 - Objet : Vote du compte de gestion - COMMUNEla_segalassiere

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BROUSSE David

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.

RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/04/2023 015-211502240-20230414-DE 2023 15-DE





République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents** : David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11

Représentés : Marion LACOMBE

11

Excusés :

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_16 - Objet : Vote du compte administratif - LOTISSEMENT_segalassiere

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BROUSSE David

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par BROUSSE David après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	81 552.47			2 840.00	81 552.47	2 840.00
Opérations exercice						
Total	81 552.47			2 840.00	81 552.47	2 840.00
Résultat de clôture	81 552.47			2 840.00	78 712.47	
Restes à réaliser						
Total cumulé	81 552.47			2 840.00	78 712.47	
Résultat définitif	81 552.47			2 840.00	78 712.47	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.



4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.



RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de TAR: 24/04/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_16-DE

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

11

0

0

Présents : David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC, Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE, Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Représentés : Marion LACOMBE

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_17 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement - LOTISSEMENT_segalassiere

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BROUSSE David

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 2 840.00

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	2 840.00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	
Résultat cumulé au 31/12/2022	2 840.00
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	2 840.00
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	2 840.00
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/04/2023
015-211502240-20230414-DE_2023_17-DE

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créiteur - lg 002)
B.DEFICIT AU 31/12/2022
Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.



RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/04/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_17-DE

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents :** David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11

Représentés : Marion LACOMBE

11

Excusés :

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_18 - Objet : Vote du compte de gestion - LOTISSEMENT_segalassiere

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BROUSSE David

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.

RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/04/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_18-DE





Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11

Présents : David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11

Représentés : Marion LACOMBE

11

Excusés :

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_19 - Objet : Vote du budget primitif COMMUNEla_segalassiere

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la
Commune de La Segalassiere,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de La Segalassiere pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 698 108.25 Euros

En dépenses à la somme de : 698 108.25 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

Préfecture du Cantal	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 24/04/2023	
015 211502240 20230414-DE_2023_19-DE	
Date de l'AR d'annulation: 10/07/2023	

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	114 402.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	61 200.00
014	Atténuations de produits	4 900.00
65	Autres charges de gestion courante	30 500.00
66	Charges financières	1 000.00
022	Dépenses imprévues	3 029.68
023	Virement à la section d'investissement	112 224.69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 815.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		332 071.37

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	1 900.00
70	Produits des services, du domaine, vente	57 943.00
73	Impôts et taxes	91 019.00
74	Dotations et participations	53 096.68
75	Autres produits de gestion courante	15 810.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	112 224.69
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		332 071.37

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	83 500.00
23	Immobilisations en cours	110 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 960.00
020	Dépenses imprévues	1 259.49
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	158 239.39
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		366 036.88

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	53 200.00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 248.57
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 548.62
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 422.17

Préfecture du Gard	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 24/04/2023	
015 211502240 20230414-DE_2023_19-DE	
Date de l'AR d'annulation: 10/07/2023	

165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	112 224.69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 815.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	80 077.83
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		366 036.88

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.

Annulé

RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/04/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_19-DE
Date de l'AR d'annulation: 10/07/2023

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents** : David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11 **Représentés** : Marion LACOMBE

11 **Excusés** :

0

0 **Absents** :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_19 - Objet : Vote du budget primitif - COMMUNEla_segalassiere

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune de La Segalassiere,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de La Segalassiere pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 698 108.25 Euros
En dépenses à la somme de : 698 108.25 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/04/2023
015-211502240-20230414-DE_2023_19-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	114 402.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	61 200.00
014	Atténuations de produits	4 900.00
65	Autres charges de gestion courante	30 500.00
66	Charges financières	1 000.00
022	Dépenses imprévues	3 029.68
023	Virement à la section d'investissement	112 224.69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 815.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		332 071.37

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	1 900.00
70	Produits des services, du domaine, vente	57 943.00
73	Impôts et taxes	91 019.00
74	Dotations et participations	53 096.68
75	Autres produits de gestion courante	15 810.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	112 224.69
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		332 071.37

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	83 500.00
23	Immobilisations en cours	110 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 960.00
020	Dépenses imprévues	1 259.49
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78.00
001	Solde d'exécution sect ^e d'investissement	158 239.39
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		366 036.88

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	53 200.00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 248.57
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 548.62
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 422.17

Préfecture du Cantal	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 24/04/2023	
015-211502240-20230414-DE_2023_19-DE	

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11

Présents : David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11

Représentés : Marion LACOMBE

11

Excusés :

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_19_1 - Objet : Vote du BP - COMMUNE de La Ségalassière

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune de La Segalassiere,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de La Segalassiere pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 629 859.68 Euros

En dépenses à la somme de : 629 859.68 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/07/2023
015-211502240-20230414-DE_2023_19_1-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	114 402.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	61 200.00
014	Atténuations de produits	4 900.00
65	Autres charges de gestion courante	30 500.00
66	Charges financières	1 000.00
022	Dépenses imprévues	3 029.68
023	Virement à la section d'investissement	112 224.69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 815.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		332 071.37

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	1 900.00
70	Produits des services, du domaine, vente	57 943.00
73	Impôts et taxes	91 019.00
74	Dotations et participations	53 096.68
75	Autres produits de gestion courante	15 810.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	112 224.69
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		332 071.37

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	125 500.00
23	Immobilisations en cours	157 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 960.00
020	Dépenses imprévues	2 250.31
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		297 788.31

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	53 200.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 548.62
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 422.17
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	112 224.69

Préfecture de Gantai
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10.07.2023
015-211502240-20230414-DE_2023_19_1-DE

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 815.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	80 077.83
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		297 788.31

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.

RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/07/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_19_1-DE

165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	112 224.69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 815.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	80 077.83
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		366 036.88

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.



RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/04/2023 015-211502240-20230414-DE 2023 19-DE



République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents :** David BROUSSE, Anne MONPEYSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11 **Représentés :** Marion LACOMBE

11 **Excusés :**

0

0

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_20 - Objet : Vote du budget primitif - LOTISSEMENT_segalassiere

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune de La Segalassiere - LOTISSEMENT,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de La Segalassiere pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 227 507.41 Euros
En dépenses à la somme de : 227 507.41 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/04/2023
015-211502240-20230414-DE_2023_20-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	2 840.00
65	Autres charges de gestion courante	10.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 552.47
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		84 402.47

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
74	Dotations et participations	20 000.00
75	Autres produits de gestion courante	10.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 552.47
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 840.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		84 402.47

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
010	Stocks	61 552.47
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	81 552.47
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		143 104.94

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
010	Stocks	61 552.47
16	Emprunts et dettes assimilées	61 552.47
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		143 104.94

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à LA SEGALASSIERE, les jour, mois et an que dessus.



RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/04/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_20-DE

République française
Département du Cantal
COMMUNE DE LA SEGALASSIERE

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11

Présents : David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC, Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE, Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Représentés : Marion LACOMBE

Votants : 11

11
0
0

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_21 - Objet : Changement Menuiseries Extérieures - Presbytère

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de changer l'ensemble des fenêtres, portes et volets des deux logements du Presbytère afin de permettre aux habitants de réduire leur facture énergétique.

Deux devis ont été établis, après comparaison et après en avoir délibéré ; le Conseil Municipal décide :

* de retenir le devis de la Société "Menuiserie LACASSAGNE" pour un montant H.T. de 16.750,62€ (soit 17.958,86€ TTC).

M. Le Maire précise qu'un geste commercial a été demandé et obtenu pour un montant de 348,82€.

M. BEDOUSSAC Didier rappelle qu'il existe aussi une porte menant à la cave qu'il faudrait changer.

Le Conseil Municipal est d'accord pour demandé un devis complémentaire et charge M. Le Maire des suites à donner.

M. Le Maire mentionne que les crédits nécessaires ont été inscrits au BP (imputation 2135 en DI - Opération 1001 "Bâtiments Communaux").



RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/04/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_21-DE



Séance du vendredi 14 avril 2023

Date de la convocation :
03/04/2023

Membres en exercice : 11 **Présents :** David BROUSSE, Anne MONPEYSSEN, Didier BEDOUSSAC,
Nancy BRET, François CARSAC, Cédric DELOBELLE, Jérôme SERRE,
Alexandre TEULIERES, Christian VIEILLECHAIZE, Noémie VIEILLECHAIZE

Présents : 10

Votants : 11

Représentés : Marion LACOMBE

11
0
0

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Alexandre TEULIERES

DE_2023_22 - Objet : Vente Commune - M. et Mme MOSNIER

M. Le Maire explique au Conseil Municipal que M. et Mme MOSNIER habitant au Lotissement du Picarou (Parcelle A1159), souhaitent acquérir une partie de la parcelle A1166 (220 m²) limitrophe de leur terrain afin de pouvoir construire un abri de jardin et un carport.

A cet effet, ils ont déposé en Mairie, une demande de CUB avec un descriptif détaillé de leur projet afin de savoir s'il était réalisable.

Dans l'affirmative, M. Le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur les modalités et le prix.
L'Assemblée décide :

- * de vendre au même tarif que les terrains du Lotissement soit 1€ le m²
- * que les frais de géomètre seront à la charge de M. et Mme MOSNIER
- * de charger M. Le Maire des suites à donner et de l'éventuelle vente



RF Préfecture du Cantal
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/04/2023 015-211502240-20230414-DE_2023_22-DE

